

**POLE PETITE ENFANCE D'ALAÏ**  
**Pose première pierre**  
**Discours de Pascal Charmot,**  
**Maire de Tassin la Demi-Lune**  
**16 Janvier 2019**

Madame Edith Galland présidente de la CAF,  
Madame Marie Rieussec, Première adjointe, chargée  
de la politique Petite Enfance,  
Monsieur Régis Labaune, Adjoint chargé des travaux et  
des grands projets,  
Madame Catherine Blaise, Architecte du Cabinet CBXS,  
Madame Sylviane Journoud, Responsable du Pôle  
Petite Enfance de la Ville,  
Mesdames les Adjointes de la commune de  
Francheville,  
Mesdames et Messieurs les élus de Tassin la Demi-  
Lune,

Mesdames et Messieurs,  
Chers parents,

Une école, un équipement petite-enfance, un jardin à  
proximité dans chaque quartier, ce nouvel équipement  
répond à un objectif central de notre politique fondé  
sur ce triptyque de services.

Il s'agit pour nous de proposer un meilleur service pour  
les familles et nos plus jeunes enfants dans un espace  
unique, là où il est attendu et apporte une plus-value.

Et demain une salle de quartier sera ouverte aux  
habitants et l'espace jardin servira de square de  
quartier pour toutes les familles.

En 2015 nous livrions l'école.

Aujourd'hui nous scellons la première pierre du Pôle  
Petite Enfance, second élément de notre triptyque.

Le Pôle petite-enfance, dont nous travaillons à lui  
donner un nom, jouxtera l'école comme nous pouvons  
le constater, et je dois remercier la Caisse d'Allocation  
Familiale pour son précieux concours technique et bien  
sûr financier de l'ordre de 30% du montant de travaux,  
à faire de ce rêve, devenu projet, une réalité demain.

Car demain, ce pôle proposera 72 places réparties  
entre la crèche, le jardin d'enfants et le relais  
d'assistant(e)s maternel(le)s (RAM).

Un établissement d'accueil du jeune enfant... comme  
on dit chez les techniciens.

Une seconde maison comme on dit quand on pense à la  
bienveillance que l'on y trouve au quotidien avec les  
professionnels présents pour accueillir nos chers petits.

En définitive, on devrait aller au plus simple comme le font, nos enfants....

Donc une crèche, pouvant accueillir 34 enfants de 0 à 2 ans.

Un jardin d'enfants pour 27 enfants de 2 à 3 ans

Une antenne du RAM pouvant accueillir 18 enfants jusqu'à 3 ans.

Autant dire que cela va faire de l'animation et du travail.

Deux modes de garde, un collectif et un familial, implantés sur un même lieu, c'est l'originalité du projet. La complémentarité des professionnels de la petite enfance qui vient renforcer les compétences des uns et des autres, c'est l'objectif visé.

Sa conception, est aussi à souligner. Je la voulais imprégnée de la démarche de construction durable. C'était un critère impératif donné à l'assistance de maîtrise d'ouvrage.

Econome en énergie et bien sûr raisonnable en termes de finances. Son coût est de 2.4 M€

Nous la voulions sobre pour une meilleure intégration et résolument à haute qualité environnemental. Il sera en conséquence construit en murs de paille, mieux que la maison des « trois petits cochons » rassurez-vous, pour répondre aux critères de développement durable.

Son ouverture est prévue pour cet automne.

Ce sera alors, pour vous, Madame la Présidente, et pour nous tous ici présents ce jour, avec les futurs occupants, le moment venu de visiter ce pôle et bénéficier des éclairages de notre architecte.

Un peu de patience encore.

Madame la Présidente, je vous remercie, de votre à engagement à nos côtés.

Je remercie notre cabinet d'architecte CBXS, les entreprises qui vont poursuivre l'achèvement du chantier de construction, et les services de la ville impliqués au quotidien dans ce beau projet, qui je le sais, ont à cœur de le mener à bien.

Je vous remercie.

**Pascal CHARMOT**